

— Les affaires marchent un train d'enfer, le complot prend des proportions énormes, le premier rendez-vous doit avoir lieu samedi prochain, c'est-à-dire dans quatre jours, à dix heures, derrière le cheval de bronze, sur le terre-plein du Pont-Neuf.

— Comment ! de quel complot parlez-vous, capitaine ?

— Je vous expliquerai tout cela dans un instant. Y viendrez-vous, Olivier ?

— Certes, mon ami, je ne saurais y manquer ; seulement, je crois que nous ferons bien d'user de prudence.

— Et de nous tenir sur nos gardes ; nous discuterons entre nous les mesures qu'il conviendra de prendre. Pouvez-vous me donner une heure, ce soir même ?

— Parfaitement, ma soirée est libre.

— Alors, c'est convenu.

— Messieurs, dit de Lérans en se levant, je vois que vous avez à causer, si vous me le permettez, j'aurai l'honneur de prendre congé de vous.

— Bon ! fit en riant le capitaine, ne vous levez donc pas avec si peu de précautions, comte, vous allez augmenter l'enflure de votre pied.

— Mauvais plaisant ! fit le jeune homme en le menaçant du doigt.

— Vous désirez sans doute que dans la maison tout le monde vous croie réellement blessé, n'est-ce pas ? Eh bien ! venez avec moi, je vais vous conduire jusqu'à votre chambre, pauvre malade !

— Je ne voudrais pas vous donner cette peine, mon cher capitaine.

— Ce n'est nullement une peine pour moi ; d'ailleurs, il faut que je ressorte à l'instant. Je suis accablé d'affaires, fort ennuyé du reste, et dont je voudrais bien être débarrassé.

— Vous attendrai-je pour dîner ? demanda le comte.

— Non pas, cher ami, je dînerai où je me trouverai. Ne comptez pas sur moi avant dix heures.

— Alors c'est entendu, à dix heures !

— Oui, mon ami ; allons, venez, intéressant malade, que je vous réintègre dans votre domicile.

— Puisque vous l'exigez, capitaine, me voici à vos ordres.

Olivier et M. de Lérans prirent affectueusement congé l'un de l'autre en se promettant de se revoir le plus tôt possible ; puis le jeune homme donna le bras au capitaine et sortit en s'appuyant sur sa canne.

Ainsi qu'il l'avait promis, l'aventurier l'accompagna jusqu'à sa chambre. Arrivé devant la porte, M. de Lérans se préparait à prendre congé de son guide et il commençait à lui adresser de chaleureux remerciements, mais celui-ci l'interrompit net.

— Pardon, lui dit-il, je ne serais pas fâché de causer quelques instants avec vous ; si rien ne vous presse en ce moment, je crois qu'il ne saurait se présenter une meilleure occasion.

— Veuillez entrer, capitaine, je suis à vos ordres.

— Oh ! rassurez-vous, mon cher monsieur de Lérans, je n'abuserai pas de vos précieux moments, je n'ai que quelques mots à vous dire.

— Mais, je vous le répète, capitaine, je suis charmé, au contraire, de causer avec vous.

Le jeune homme ouvrit alors la porte, et ils pénétrèrent dans la chambre.

Cette chambre était précisément celle que le capitaine avait habitée pendant les premiers temps de son séjour à l'hôtel. Elle

était simplement, mais confortablement meublée. Rien n'y manquait ; un gentilhomme de passage pour quelques jours à Paris devait s'y trouver fort bien.

M. de Lérans offrit un fauteuil au capitaine, en prit un pour lui-même, puis, après s'être assis :

— Maintenant je vous écoute, capitaine, dit-il.

— Mon cher comte, dit alors l'aventurier, je dois tout d'abord vous prévenir que je n'ai nullement l'intention de vous être désagréable.

— Jen suis convaincu d'avance, mon cher capitaine, aussi je ne comprends pas pourquoi cette précaution oratoire.

— Mon Dieu, mon cher M. de Lérans, nous nous connaissons fort peu l'un et l'autre ; nous nous sommes rencontrés deux ou trois fois au plus dans des réunions assez nombreuses, ce qui ne saurait établir aucune espèce d'intimité entre nous ; de plus, j'ai cinquante ans, je suis un officier de fortune, tranchons le mot, un vieux routier, tandis que vous êtes, vous, un jeune et piaçant gentilhomme très-riche et fort bien en cour, toutes raisons qui doivent entre vous et moi établir une certaine ligne de démarcation qu'il nous est difficile de franchir. Cependant, à tort ou à raison, je me sens attiré vers vous par une sympathie assez vive, vous êtes franc, loyal, je vous crois honnête homme, ce qui m'engage, vous m'excuserez, à vous traiter comme si vous étiez un de mes amis.

(A CONTINUER.)

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désireraient prendre un abonnement d'une année nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1er Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable soit par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un $\frac{1}{2}$ cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage. Inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

AUX MAÎTRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédions un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus M.M. les Maîtres de Poste pourront retenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

A NOS ABONNÉS DE LA VILLE

Dans quelques jours notre agent aura l'honneur de présenter les comptes à nos souscripteurs de la ville. Nous espérons qu'ils s'empresseront de les régler immédiatement afin de lui éviter de nouvelles démarches.

LES EDITEURS.

" LE FEUILLETON ILLUSTRE "

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :
 UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50
 Payable dans le cours des trois derniers mois :
 UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1436, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques